

Point sur la VAE au FONGECIF Midi Pyrénées

Réalisé en 2009



Communication du Pôle Relais Conseil VAE du Fongecif Midi Pyrénées - Point de situation VAE 2009 -
Contact : Nathalie GORCE - n.gorce@fongecifmp.org - Tel : 05 62 26 87 23

- 1 -



1- L'information et le conseil

Le service rendu par le PRC FMP

• Sur Toulouse et son agglomération (PRC):

- une information détaillée et des conseils sont apportées à **tout demandeur** au cours de réunions bimensuelles sur le dispositif VAE et d'entretiens individuels
- une information sur le financement est apportée au cours de réunions bimensuelles sur le congé VAE

• Sur l'ensemble de la région:

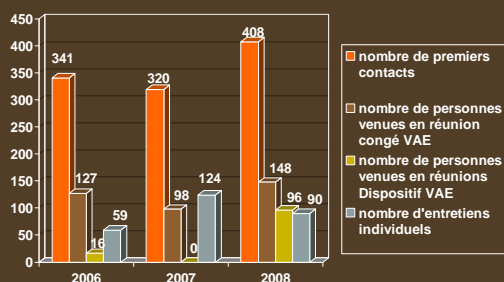
- Les conseillers du Fongecif et les accompagnateurs relais des SARAPP délivrent une première information et le dossier congé VAE

Sur Toulouse et son agglomération, le Fongecif Midi Pyrénées (FMP) a la mission d'un Point Relais Conseil (PRC) et propose informations et conseils à tout public soit en réunion (les réunions « Dispositif VAE ») soit en entretien individuel. Le FMP anime également des réunions d'informations spécifiques sur le congé VAE.

En dehors de Toulouse, ce sont les conseillers du Fongecif Midi Pyrénées et les Accompagnateurs Relais du réseau Sarapp* qui apportent une première information sur le dispositif et délivrent le dossier de congé VAE. Rappelons que le dispositif congé VAE est le seul pour lequel un contact (entretien ou réunion) est obligatoire pour la délivrance du dossier de demande de financement.

**Sites Antennes Rurales des Ateliers de Pédagogie Personnalisée*

L'information conseil



Globalement on peut dire que l'activité VAE augmente : si l'on cumule le nombre de services rendus, il y avait 543 prestations réalisées en 2006 contre 742 en 2008.

Les réunions dispositif VAE ont été mises à nouveau en place en 2008 pour faire face à la demande d'information suscitée par une campagne de communication VAE réalisée en partenariat avec Opalia Midi Pyrénées avec le soutien de la Région Midi Pyrénées et du Fonds Unique de Péréquation (400 premiers contacts complémentaires ont eu lieu sur l'année 2008).

Le site internet de cette campagne reste actif sur :

www.votrediplomeparlexperience.info

Quel public ?

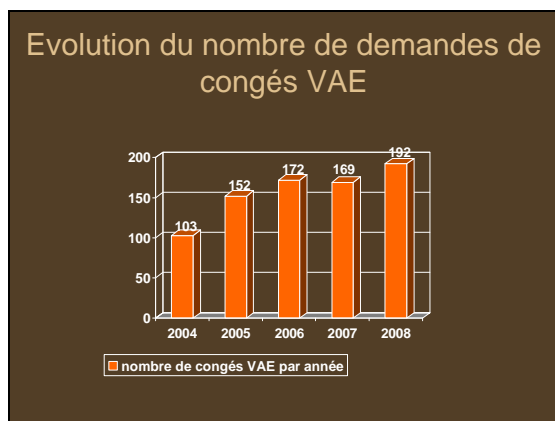
- 90% de ressortissants du FMP
- 10% de non ressortissants (soit dépendent d'un autre Fongecif, soit dépendent d'un autre Opacif, soit ne relèvent pas d'un Opacif)

Le PRC du FMP accueille tout public pour la phase d'information et de conseil comme le font l'ensemble des Points Relais Conseil régionaux mais il est avant tout repéré par les salariés ressortissants du FMP. Cela le différencie des autres PRC qui reçoivent environ 50% de publics salariés et 50% de publics demandeurs d'emploi.

2 - Le financement des congés VAE de 2004 à 2008

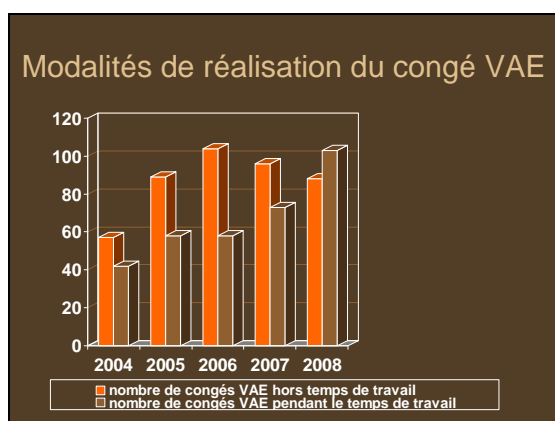
Les informations suivantes font référence à 5 ans de financement soit à 788 demandes de congés VAE, l'ensemble des demandes ayant été accordées.

Du côté du financement



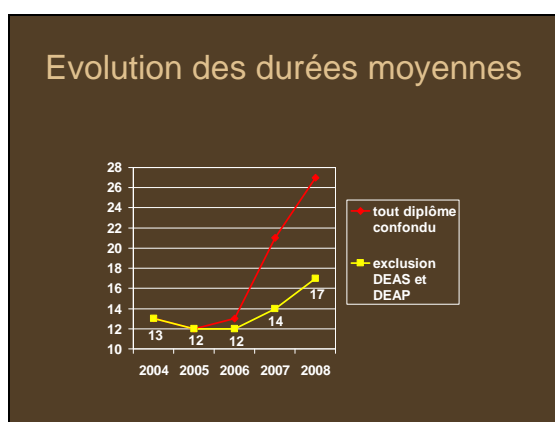
Même si la demande s'est multipliée par deux entre 2004 et 2008, l'évolution du nombre de congés VAE reste modeste. La progression de 2007 à 2008 est due au financement de deux démarches collectives (+ 26 demandes) : l'une concernant un groupe d'aides à domicile en Ariège, l'autre concernant un groupe de téléconseillers dans les Hautes Pyrénées.

Si nous incluons 2003, année de démarrage du dispositif nous totalisons à ce jour 965 demandes de congés VAE et passerons la barre des 1000 en 2010.



Pour la première fois en 2008, la tendance s'inverse : il y a plus de demandes réalisées pendant le temps de travail qu'en dehors du temps de travail. Les demandes concernant le diplôme d'aide soignant l'expliquent pour une grande part : la formation obligatoire des 70 heures intégrée au Congé VAE incite les salariés à faire une demande auprès de leur employeur.

En dehors de ce cas particulier la modalité « hors temps de travail » est un des atouts du congé VAE, en effet, c'est le seul dispositif qui permet à un salarié d'être aidé dans sa démarche VAE sans avoir à en informer son employeur.

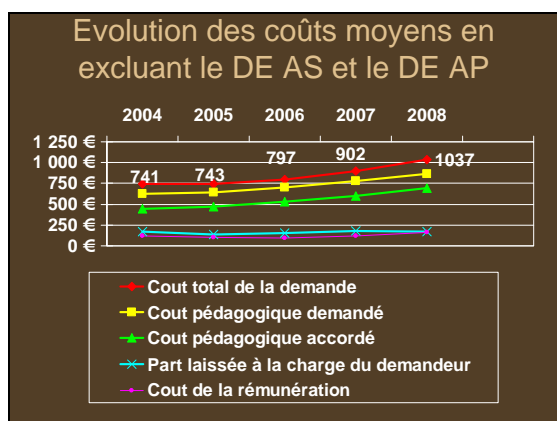


On peut noter une augmentation régulière de la durée : + 4 heures en moyenne entre 2004 et 2008, soit 30% d'augmentation.

Le FMP a accepté de dépasser la durée légale du congé VAE en y incluant la formation obligatoire de 70 heures pour le DEAS* et le DPAP*.

L'augmentation de la durée semble répondre à une attente du public qui souligne l'importance du soutien apporté par l'accompagnement.

*DEAS : Diplôme d'Etat d'Aide Soignant / DEAP : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture



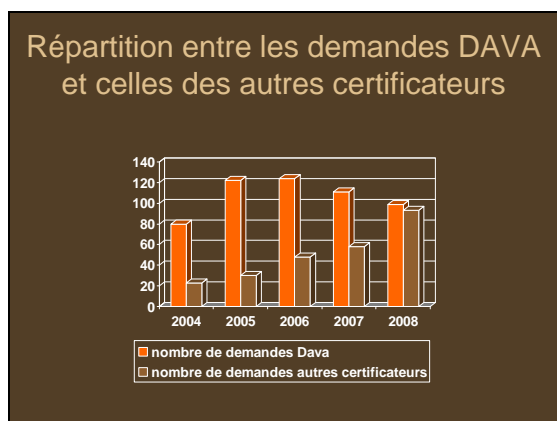
L'augmentation du coût global du congé VAE est due à l'augmentation des coûts pédagogiques : 40 % d'augmentation entre 2004 et 2008, cette augmentation est aussi à mettre en relation avec l'augmentation de la durée.

Aujourd'hui le **coût moyen d'une prise en charge VAE est de 864 euros contre 563 euros en 2004.**

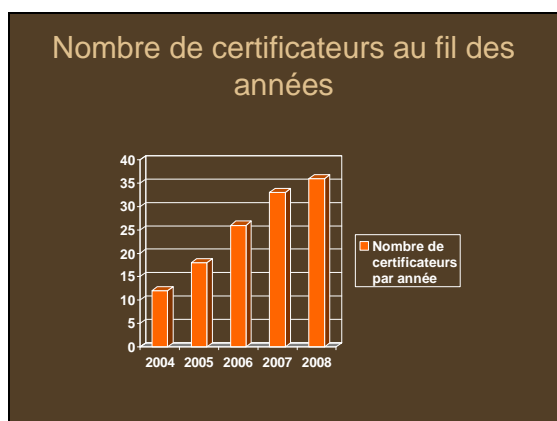
Le coût moyen d'une prise en charge hors temps de travail est de 697 euros.

La part du coût pédagogique laissée à la charge du demandeur est supérieure à ce qui apparaît sur la courbe : certains frais distincts de l'accompagnement viennent alourdir le coût de la VAE pour les bénéficiaires (les frais d'inscription, les frais de phase 1 que l'on peut rencontrer notamment dans les universités)

Evolution du côté des certificateurs et des certifications



2008 est la première année où le nombre de demandes qui visent une certification Education Nationale du CAP au BTS (DAVA) est proche du nombre de demandes qui visent d'autres types de certifications, nous constatons donc une grande diversification des certificateurs au fil des années.



De nouveaux certificateurs apparaissent chaque année à l'échelon national et à l'échelon régional. Le FMP a mis en place une convention renouvelable par tacite reconduction avec les certificateurs de Midi Pyrénées.

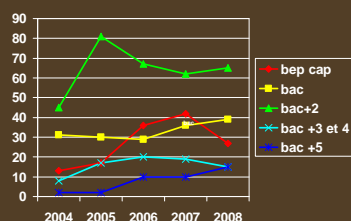
Au total sur ces 5 dernières années 73 prestataires différents ont été repérés à travers les demandes de congés VAE dont environ 31 en dehors de Midi Pyrénées, pour la plupart des universités.

Certifications les plus demandées

- CAP PETITE ENFANCE : 67
- BTS ASSISTANT DE DIRECTION : 60
- DE AIDE SOIGNANT 53
- BTS COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS : 22
- BTS MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES : 17
- BAC PRO SECRETARIAT : 17
- BTS ASSISTANT DE GESTION PME PMI : 15
- TP CONSEILLER SERVICE CLIENT A DISTANCE : 14
- BP COIFFURE : 13
- MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE : 12

Ces certifications dans leur majorité se retrouvent aussi au niveau régional : nous sommes exclusivement dans les domaines technico professionnels des services pour ce qui concerne les certifications les plus demandées : services et soin à la personne, secrétariat comptabilité, commerce, ...Néanmoins les domaines technico professionnels de la production sont également représentés.

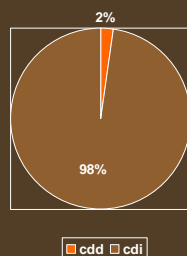
Niveau des certifications visées



Le niveau bac +2 reste le diplôme le plus sollicité (33% des demandes), même si l'acquisition du bac est en progression constante(20% des demandes). Les BAC +5 progressent aussi fortement, la VAE étant aujourd'hui plus répandue dans les milieux universitaires.

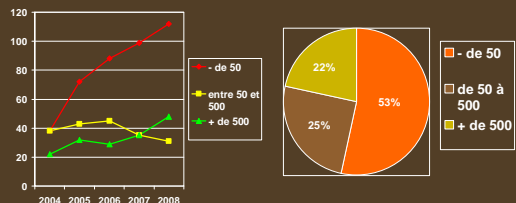
Du côté des demandeurs

Contrat de travail des bénéficiaires



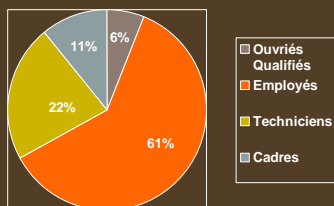
Le congé VAE est essentiellement utilisé par les salariés en CDI.

Taille de l'entreprise des bénéficiaires



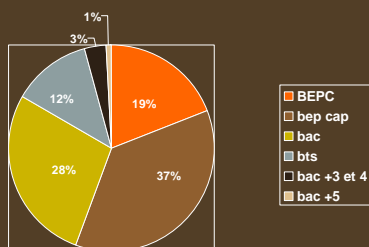
Les salariés des petites entreprises dont l'effectif est inférieur à 50 salariés sont ceux qui font spontanément le plus appel au FMP, et leur demande est en progression constante.

Qualification des bénéficiaires



Les employés sont ceux qui sollicitent le plus le FMP.

Diplôme déjà obtenu par les bénéficiaires avant la VAE



56% des bénéficiaires ont un BEPC ou un BEP en termes de formation initiale. Le public majoritairement bénéficiaire est bien celui que les partenaires sociaux du FMP veulent rendre prioritaire.

3 - Suivi des congés VAE terminés en 2006 et 2007

Chaque année un suivi téléphonique est réalisé par le PRC du FMP auprès des personnes ayant bénéficié d'un congé VAE pour prendre connaissance de l'avancée des démarches de chacun.

Sur les années 2006 et 2007, le suivi s'est porté sur l'analyse de la réponse à une question ouverte : **qu'est ce que la VAE a changé dans votre vie personnelle et professionnelle ?** c'est le Cabinet Midi Marketing qui a réalisé cette étude à partir des éléments que lui a transmis le PRC.

Les éléments qui suivent indiquent des tendances observées à partir des réponses recueillies mais ne sauraient en aucun cas constituer des chiffres représentatifs. Les réponses spontanées des personnes ont été regroupées en famille de réponses en fonction du sens des mots employés et de leurs occurrences.

173 personnes ont répondu sur les 314 personnes ayant réalisé un congé VAE au cours de ces deux années.

Les avantages de la VAE

- **Sur le plan personnel** : la VAE apporte une confiance en soi, une assurance pour rechercher un nouvel emploi ou passer à un poste plus important
- **Sur le plan professionnel, la VAE contribue à :**
 - Se valoriser, s'enrichir personnellement
 - Prendre du recul sur son poste de travail
 - Rendre l'entourage heureux
 - Etre reconnu dans le travail

Sur le plan personnel, la VAE est vécue comme une expérience positive et très valorisante par la très grande majorité des répondants, y compris ceux qui n'ont pas terminé leur parcours. Ce dispositif apporte une confiance en soi, une assurance pour rechercher un nouvel emploi ou pour aller vers un poste plus important. Il a le mérite d'être gratifiant car il y a une reconnaissance de l'entourage proche et professionnel sur les capacités parfois méconnues de la personne concernée.

Sur le plan professionnel, la VAE apporte une valeur ajoutée dans la mesure où les personnes réalisent qu'elles peuvent faire autre chose ou plus que ce qu'elles pensaient. Le bilan du parcours professionnel leur permet de répondre à une question importante pour eux « Suis-je capable de ? ».

Cette notion de valeur ajoutée est finalement une prise de conscience des capacités propres aux personnes, hormis la norme (diplômes, qualifications...), à se reconnaître aptes à assumer des aspirations importantes pour eux. **En somme, c'est une reconnaissance de soi sur le plan professionnel.** L'aboutissement est aussi la reconnaissance de tout l'entourage professionnel, c'est-à-dire la crédibilité apportée.

Bien que l'employeur ne matérialise pas forcément cette reconnaissance, il va de soi que le bénéficiaire du dispositif VAE estime avoir fait un pas en avant.

La VAE qualifiée comme démarche enrichissante a contribué selon les interviewés, à (les réponses sont regroupées en 5 groupes) :

Se valoriser, s'enrichir personnellement, obtenir une satisfaction, se sentir fier (« fière d'avoir un diplôme manqué auparavant ») : 81 répondants (41 en 2006 ; 40 en 2007)

Prendre du recul sur son poste de travail, faire le bilan de son parcours professionnel : 29 répondants (15 en 2006; 14 en 2007)

Prendre de l'assurance, de la confiance en soi : 12 répondants (10 en 2006 ; 2 en 2007)

Rendre l'entourage heureux : 9 répondants (1 en 2006 ; 8 en 2007)

Etre reconnu dans le travail : 6 répondants (2 en 2006 ; 4 en 2007)

Exemples d'expressions illustrant les avantages de la VAE :

«prise de recul sur son poste de travail» ; «grande satisfaction personnelle» ; «reconnaissance morale de ses pairs» ; «le parcours permet de faire le tour complet de son poste de travail» ; «reconnaissance personnelle» ; «ressort la tête haute» ; «sentiment de fierté» ; «plus sereine dans mon travail» ; «sentiment de fierté» ; «démarche valorisante/enrichissante» ; «entourage heureux» ; «parcours positif et constructif (carrière: niveau + reconnu) » ; «démarche motivante/positive» ; «parcours permettant de se remettre en question et de reprendre confiance en soi» ; «revalorisation et dépassement de soi» ; «fierté» ; «parcours très enrichissant et très sérieux»

Les freins à la VAE

- L'intensité et la complexité de la démarche
- La surcharge de travail
- Le temps très important à consacrer (vie personnelle modifiée)

Les principaux freins par ordre sont :

L'intensité et la complexité de la démarche : 33 répondants (25 en 2006 ; 8 en 2007).

La surcharge de travail : 15 répondants (12 en 2006, 3 en 2007)

Le temps très important à consacrer (vie personnelle modifiée) et souvent mal mesuré : 13 répondants (7 en 2006 ; 6 en 2007)

L'éloignement du centre de formation : 2 répondants (1 en 2006 ; 1 en 2007)

Exemples d'expressions illustrant les freins :

« surcharge de travail » ; « l'éloignement de centre de formation est un frein pour poursuivre la formation » ; « démarche intense et difficile » ; « saturation par rapport au travail effectué » ; « problèmes personnels (licenciement) » ; « Démarche compliquée » ; « Parcours très difficile, un casse tête » « débordé de boulot » ; « intensive » ; « Parcours difficile : 170h de boulot » ; « gros investissement personnel » ; « démarche est lourde et fatigante » ; « pas de repos possible » ; « dur de commencer, documents VAE assez difficiles » ; « démarche difficile/prenante » ; « démarche est complexe » ; « investissement personnel important » ; « temps mal mesuré » ; « démarche longue/laborieuse » ; « découragée par le travail à fournir » ; « beaucoup d'investissement » ;

Situation personnelle après la VAE

Au sortir de ce parcours, essentiellement pour les personnes ayant validé totalement et partiellement avec l'intention de continuer jusqu'au bout la démarche, **la situation personnelle est globalement positive.**

Toutefois quelques répondants sont dans des situations contrastées.

Exemples de citations : « suite à validation totale, licenciement suite à arrêt maladie et dépression (problème personnels intervenus). Pourtant le parcours permet de se remettre en question et de reprendre confiance en soi ».

« suite à validation totale, sait que c'est un plus par rapport à son entreprise même si ça n'est pas dit (contexte de licenciement). Démarche enrichissante et gratifiante »

Situation professionnelle après la VAE

Les répondants pour lesquels la situation professionnelle n'a pas évolué favorablement au moment de l'enquête :

- Pas de changement de poste, pas de possibilité d'évolution interne dû à la stratégie de l'entreprise : 35 répondants
- Licenciement : 13 répondants
- Pas de reconnaissance professionnelle dans l'entreprise : 11 répondants

Contrairement à la situation personnelle, **la situation professionnelle après la VAE est très variable d'un individu à l'autre.**

Les répondants pour lesquels la situation professionnelle n'a pas évolué favorablement : 59 répondants soit 34%

Pas de changement de poste, pas de possibilité d'évolution interne dûe à la stratégie de l'entreprise : 35 répondants (15 en 2006, 20 en 2007)

Licenciement : 13 répondants (7 en 2006, 6 en 2007)

Pas de reconnaissance professionnelle dans l'entreprise : 11 répondants (7 en 2006 ; 4 en 2007)

Projet concours : 1 répondant en 2007 souhaite préparer le concours d'aide-soignant mais abandon car trop de travail.

Exemples de citations : « pas de changement professionnel » ; « pas de changement dans son entreprise » ; « A changé d'emploi avant résultat VAE » ; « Vient d'être licenciée » ; « rien au niveau professionnel » ; « pas de possibilité d'évolution dans son entreprise » ; « pas de changement professionnel » ; « non reconnaissance du diplôme dans l'entreprise » ; « rien professionnellement » ; « VAE n'a pas été reconnue pour une quelconque évolution » ;

Les répondants pour lesquels la situation professionnelle a évolué favorablement :

- Evolution de poste, accès à un poste supérieur : 26 répondants
- Reconnaissance dans l'entreprise : 15 répondants
- Rémunération plus élevée : 12 répondants
- Changement de secteur d'activité : 10 répondants
- Retrouver un emploi : 9 répondants

- Projet de concours : 4 répondants (CAPLP2, ATSEM)
- Réussite à un concours : 1 répondant (IUFM)
- Projet de création d'entreprise : 3 répondants (magasin de vin, cabinet en réflexologie faciale, micro crèche)
- Création d'entreprise : 8 répondants (restaurant, services à la personne, cabinet d'architecture d'intérieur, crèche, rachat du salon, création salon de coiffure, coiffure à domicile, magasin de fleurs)

Les répondants pour lesquels la situation professionnelle a évolué favorablement : 85 soit 49 %

Exemples de citations : « changement de branche » ; « salaire plus élevé » ; « nouveau poste adapté à l'handicap » ; « réussite concours iufm et occupe poste de professeur stagiaire » ; « suis passé contremaître » .

Quelques répondants ne font pas de lien entre le changement de leur situation professionnelle (quand changement il y a) et la VAE.

Exemples de citation : « suite à validation partielle il va suivre la formation pour les deux modules qui lui manquent. Il est passé cadre dans son entreprise mais n'est pas sûr que ce soit lié à la VAE. Démarche enrichissante qui permet de faire le point ».

Les différentes situations (changement positif, négatif ou situation stationnaire) après le parcours dépendent de plusieurs facteurs comme l'environnement professionnel propice ou non, l'employeur, la situation familiale, le climat économique du moment pendant lequel s'inscrit la fin du parcours.

Résultats

- 173 réponses sur 314 VAE terminées en 2006 et 2007 :
- 104 validations totales directes
- 9 validations partielles puis totales
- 22 validations partielles
- 12 non validation
- 13 abandons
- 13 toujours en cours

64% de validations totales

13% de validations partielles

7% sans aucune validation

8% d'abandon

8% retardés dans leur démarche mais toujours en cours au moment de l'enquête

Les clés de la réussite

- Ténacité, volonté et forte motivation
- Le travail fourni
- L' environnement :
 - le soutien « humain » de l'accompagnateur
 - les échanges dans les phases collectives de l'accompagnement
 - le soutien de l'environnement privé
 - le soutien de l'environnement professionnel

La réussite est bien sûr liée au travail fourni par le stagiaire et l'importance de ce travail personnel est soulignée par bon nombre de répondants mais **tout l'environnement contribue à son aboutissement**. Que cela soit l'environnement proche ou celui de l'organisme accompagnateur.

Les répondants ont déclaré être arrivés au bout de la démarche grâce au soutien du **centre / de l'organisme accompagnateur** les encadrant. Le découragement engendré par la surcharge du travail les a conduit parfois à lâcher prise, voire à vouloir abandonner. Dans ce contexte, le rôle de l'organisme accompagnateur est primordial pour le moral des stagiaires qui peuvent se sentir désarmés pour la poursuite du parcours.

L'organisme par ses accompagnateurs devient un soutien incontournable. De là, son utilité prend toute son ampleur au-delà de sa mission principale qui est de mettre en place des outils, des moyens techniques, pédagogiques et de coordonner le déroulement du parcours. Le facteur « humain » est très attendu en cours d'accompagnement mais pas nécessairement explicité par les stagiaires. Il semble que cette prise en compte du capital humain est la condition externe de réussite dans cette démarche de VAE, ce rôle « d'entraîneur » de la part de toute l'organisation accompagnatrice semble indispensable, c'est par ce soutien que le stagiaire peut tenir jusqu'à la validation totale.

Un autre élément majeur, source de motivation, est **le groupe**. Les échanges avec des personnes différentes et le sentiment que la difficulté est partagée par tous est un élément rassurant, encourageant pour les personnes tentées d'abandonner leur parcours.

Quelques expressions pour illustrer : « très motivé » ; « courage, de la patience et de la volonté » ; « le fait qu'il y ait beaucoup de monde motive » ; « parcours boostant (DAVA motive beaucoup) » ; « il faut avoir de la volonté » ; « volonté, de la ténacité » ; « relance et motivation de la DAVA » .

La VAE est décrite par les répondants comme un dispositif très complexe, très difficile et lourd, nécessitant une très forte motivation, impliquant l'environnement privé et professionnel qui selon son degré de soutien contribue ou pas à la réussite de la démarche. Ainsi les conditions requises pour mener au bout sa démarche sont à la fois le volontariat, la ténacité, la patience, et la motivation personnelle ou assistée.